

Dans quelques heures, nous pourrons aller respirer librement, oublier un temps l'école et ses protocoles. Ceux-ci changeront avant la rentrée. **Vous devriez être informés directement sur votre boîte professionnelle** de ce qui aura été décidé. D'ici là, vous pouvez compter sur le SNE pour continuer à défendre des avancées pratiques et cohérentes ([tous les détails ici](#)).

**Notre syndicat est reçu ce vendredi 11/02 par le ministre pour travailler sur les mesures pour la rentrée.**

Enfin, plutôt que de nous appesantir sur les difficultés de l'exercice de notre profession, à cette heure le plus important est de réaliser que nous allons tous pouvoir souffler, prendre un bol d'air loin de nos classes et de nos écoles et nous reposer. La suite attendra bien deux semaines.

Le SNE vous souhaite de passer de bonnes vacances.

La pandémie n'efface pas tout. Nos élèves peuvent toujours nous jouer des tours pendables aux conséquences parfois très lourdes. Ainsi, **une collègue de notre académie a été récemment poussée du sommet d'un escalier par un de ses élèves**. Résultat : un arrêt de travail de plus d'une semaine ! Son équipe, alarmée par la gravité des faits, a immédiatement interrogé le SNE sur les démarches à suivre.

Outre le fait de **porter plainte, ce qui est une action que nous recommandons systématiquement en cas d'agression**, surtout physique, nous avons détaillé le panel des mesures de protection à prendre pour la collègue en différenciant ce qui relève de sa personne et ce qui relève de la gestion de l'élève.

**Le geste le plus important est bien évidemment d'abord d'informer l'IEN de la situation et de lui demander son assistance** ainsi que celle du pôle ressource de la circonscription. Ainsi fut fait.

L'IEN, sitôt saisi de la situation, a prononcé une exclusion temporaire et immédiate de l'élève en question, puis a décidé d'une scolarisation à temps partiel jusqu'aux vacances. Le retour aura lieu dans la classe d'origine, ou pas. Le choix dépendra de l'équipe et du fait que notre collègue porte plainte ou pas. Une concertation avec le RASED a aussi été prévue pour préparer la rentrée. **Force est de constater que cet IEN a été à la hauteur des enjeux.**

C'est ainsi que le SNE conçoit les relations avec les IEN. Confiance et soutien devraient aller de soi. C'est heureusement le cas dans la très grande majorité des circonscriptions.